

Le 10/05/2021 à 19:11, > :

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint ma contribution à l'enquête publique d'Arpheuilles.

Salutations.

Bruno PARÉ

PROJET DE CRÉATION D'UN PARC PHOTO-VOLTAÏQUE
SUR LA COMMUNE D'ARPHEUILLES

Comme annoncé par Monsieur Pascal Augendre, maire de la commune, lors de la cérémonie des vœux adressés à la population le 25 janvier 2019, le projet d'un parc photo-voltaïque arrive à la phase de l'enquête publique.

Après avoir lu tous les documents afférents à cette enquête, j'ai trouvé, pour ma part, ce projet très bien instruit, et l'étude d'impact est bien renseignée.

Produire de l'énergie renouvelable sans provoquer de pollution ni de destruction de la nature est un projet qui va dans le bon sens.

Les terres agricoles vont rester à vocation agricole avec l'élevage d'ovins qui va s'installer, ainsi que la mise en place de ruches.

J'ai lu aussi avec intérêt, tout le détail concernant la faune et la flore. Il n'existait pas avant d'inventaire si détaillé sur la commune.

Le projet du parc photo-voltaïque va respecter et protéger toute cette richesse environnementale méconnue. L'impact visuel sera faible : quasi invisible de la départementale, visible sur les chemins le bordant, mais peu empruntés, et des haies vont être plantées.

Cette production d'électricité va profiter à la commune, c'est-à-dire à la communauté, donc à tous les habitants.

J'ai entendu (et parfois un peu fort) des possibles nuisances et des inconvénients découlant de cette installation. J'ai donc cherché à me renseigner sur ceux-ci, car je trouverais dommage que certains soient pénalisés par ce projet. Mais, je n'ai trouvé aucune réponse à ce sujet, aucun témoignage crédible, aucune expertise ou document, aucune preuve opposable devant une juridiction.

En conséquence, j'appuie très favorablement ce projet qui va augmenter la production de l'indépendance énergétique du pays et notre commune pourra être fière d'y contribuer.

Bruno PARÉ
habitant d'Arpheuilles